



Stephane

6 mois après la création de sa société et l'ouverture de sa brasserie, Stéphane comme beaucoup d'autres à subir le COVID19, très peu aidé il a dû faire appel au PGE (prêt garanti par l'État) une obligation pour faire face aux charges mensuelles de la société (brasserie). Le remboursement du PGE a rapidement été la cause de l'endettement de sa société.

Aujourd'hui Stéphane a vendu son affaire, malgré tout il perd la somme de 150.000 Euros, mariés avec 2 enfants en bas âge (16 mois et 6 ans) à 58 ans, Stéphane n'a plus les moyens de se relancer, sans aide et sans chômage votre aide lui sera utile.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/yLto1v5Y>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Therese Legrand